

En Languedoc-Roussillon, la construction et l'intérim subissent la crise de plein fouet

Patrick CROSNIER, Caroline DADOUN, Véronique SALABERT - Direccte
Roger RABIER, Francis VENNAT - Insee

Frappé par la crise économique mondiale début 2008, le Languedoc-Roussillon a connu, comme les autres régions françaises, des difficultés économiques et sociales. Ces difficultés ont été amorties ou aggravées par les spécificités locales de l'appareil productif et du marché du travail.

Le Languedoc-Roussillon a structurellement mieux résisté aux destructions d'emplois car il est peu industrialisé et possède une économie principalement résidentielle. La stabilisation des effectifs dans le tertiaire marchand n'a toutefois pas permis de compenser les pertes d'emplois dans les autres secteurs. La construction et l'intérim ont été les premiers et les plus touchés, et la crise a accéléré la chute des emplois industriels.

Après une baisse quasi continue depuis 1999, le taux de chômage est en forte augmentation depuis le début de la crise. L'écart de chômage entre la région et la France se creuse de nouveau. C'est l'Ouest du Languedoc-Roussillon qui est le plus affecté, notamment les zones d'emplois de Béziers-Saint-Pons et de Perpignan.

Le chômage a touché les jeunes dès le début de la crise. Par la suite, c'est le chômage des seniors et de longue durée qui a fortement augmenté. Cette dégradation s'accompagne notamment d'une hausse du nombre des bénéficiaires de minima sociaux.

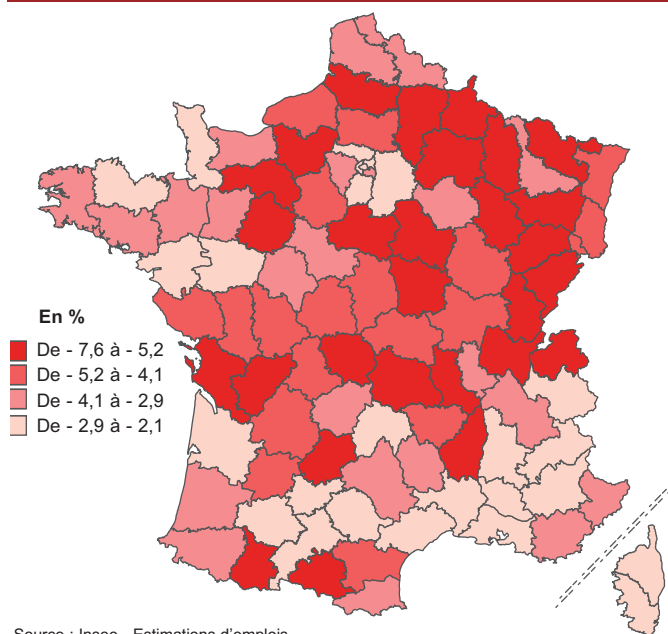
La mobilisation des instruments de politiques publiques en faveur de l'emploi (aides aux très petites entreprises, contrats aidés et chômage partiel) a permis de limiter les destructions d'emplois et de contenir cette hausse déjà importante du chômage dans la région.

Dès le début de l'année 2008, les premiers signes de dégradation de l'activité économique sont perceptibles. La France entre en récession au troisième trimestre 2008, comme la plupart des pays de la zone euro, le Royaume-Uni et le Japon. La diminution du PIB est de - 0,2 % après une baisse de - 0,4 % au trimestre précédent.

La crise financière consécutive à la crise des subprimes a brutalement conduit à une récession mondiale. La contraction de l'activité dans l'ensemble des économies avancées s'accompagne d'une chute du commerce mondial qui entraîne une baisse globale des débouchés à l'exportation pour les entreprises. Parallèlement, la crise financière se traduit par un durcissement des conditions de financement des investissements. Ces deux phénomènes conjugués conduisent à une contraction très marquée de l'investissement productif et de l'emploi.

Cette publication est issue d'un travail en partenariat associant la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) du Languedoc-Roussillon et de la Direction régionale de l'INSEE du Languedoc-Roussillon.

Carte 1 - Évolution de l'emploi salarié hors secteurs agricole et services non marchands entre avril 2008 et décembre 2009



Source : Insee - Estimations d'emplois
© IGN2009

Le paroxysme de la crise est atteint au 1^{er} trimestre 2009 et des signes d'amélioration interviennent en France à partir du 2^{ème} trimestre. Dans la plupart des économies avancées, la sortie de récession se précise à partir du 3^{ème} trimestre 2009 grâce à l'amélioration des conditions financières et aux plans de relance mis en place au cours de l'année 2009.

Pendant ces deux années, l'économie régionale a traversé la crise mondiale en étant soumise aux difficultés économiques et sociales, parfois amorties, parfois aggravées, par ses spécificités locales. Région de petites entreprises, peu industrielle et moins tournée vers le commerce international, le Languedoc-Roussillon a structurellement mieux résisté aux destructions d'emplois. La forte caractéristique résidentielle de l'économie, le dynamisme démographique et l'importance locale de l'emploi public ont également amorti les effets violents de la crise (encadré ci-contre).

Cependant, la construction, qui était un des moteurs régionaux de la croissance avant la crise, a été rapidement et fortement touchée par les destructions d'emploi, notamment intérimaire. Les difficultés de ce secteur ont contribué à dégrader, dès le début de la crise, la situation du marché du travail local.

Les intérimaires, les jeunes et les seniors ont été les principales victimes. Ces populations fragilisées gonflent d'ores et déjà le lourd contingent des chômeurs de longue durée et des bénéficiaires des minima sociaux en Languedoc-Roussillon.

La réactivité et la plus grande coopération des acteurs entre eux ⁽¹⁾, la qualité de l'offre d'emploi, la qualification de l'offre de travail, la capacité à mobiliser des dispositifs publics de soutien à l'économie et les recompositions sectorielles sont des illustrations des leviers locaux utilisables en réponse à la crise.

L'ampleur des premiers effets de la crise exige la réalisation d'un état des lieux pour mieux éclaircir les conséquences et envisager les remèdes.

(1) Entreprises entre elles, entreprises et recherche, entreprises et secteur financier, secteur public et secteur privé,...

2,7 % d'emplois salariés détruits en Languedoc-Roussillon, 3,5 % en France métropolitaine

Entre la fin du premier trimestre 2008 et le dernier trimestre 2009, la région a perdu environ 13 800 emplois salariés dans le secteur marchand non agricole. Cela représente une chute de - 2,7 % contre - 3,5 % pour la France Métropolitaine (tableau 1). Cet indicateur place le Languedoc-Roussillon au 4^{ème} rang des régions les moins affectées derrière la Corse, la Bretagne et Provence-Alpes-Côte-d'Azur et devant l'Île de France.

En variation relative, L'Hérault est le département le moins touché (12^{ème} rang national) devant le Gard (22^{ème} rang), les Pyrénées-Orientales (30^{ème} rang) et la Lozère (37^{ème} rang) alors que l'Aude, qui a perdu - 4,6 % de son emploi salarié marchand, se situe au 60^{ème} rang national sur 96 départements (carte 1).

Les conséquences de la crise sur l'emploi dans les régions

La crise économique a davantage touché les régions du Nord-Est en termes d'emploi, et principalement les régions industrielles. Les régions du Sud, dont l'activité est orientée vers le tertiaire, ont été les plus préservées.

Les régions Poitou-Charentes, Rhône-Alpes, Bretagne et Pays de la Loire, jusque-là dans une dynamique positive, n'ont pas pour autant été épargnées par la crise. A contrario, l'emploi en Île-de-France a mieux résisté que ce que l'on aurait pu envisager.

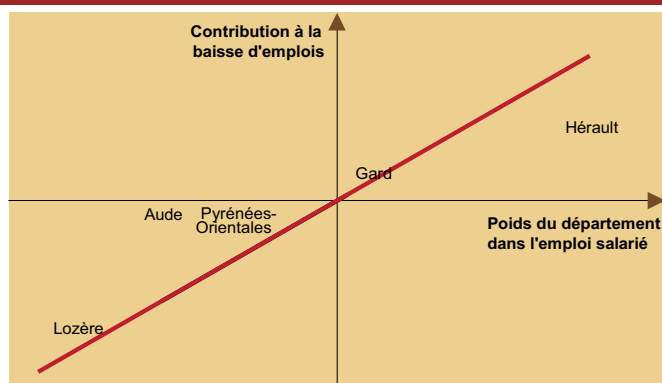
À la suite de la crise, le chômage a augmenté dans l'ensemble des départements. Les plus touchés sont ceux pour lesquels le taux de chômage était déjà très élevé sur la période précédente. Cependant, d'autres départements épargnés jusqu'alors ont également subi une augmentation élevée.

Source : Insee Première n°1295- Mai 2010

Néanmoins, en volume, ce sont l'Hérault et le Gard, les départements les plus peuplés et les plus exposés aux fluctuations de l'emploi intérimaire, qui perdent le plus d'emplois devant l'Aude, les Pyrénées-Orientales et la Lozère.

En résumé, la contribution de l'Hérault à la perte d'emploi régional est moins forte que son poids dans l'emploi régional montrant ainsi la résistance de son appareil productif (graphique 1). A l'inverse, l'Aude a plus contribué à la perte d'emploi que son poids dans l'emploi régional. Les trois autres départements ont été touchés en proportion de leur poids.

Graphique 1 - Poids du département dans les effectifs salariés et contribution à la perte d'emplois durant la crise



Source : Insee - Estimations d'emplois

Note de lecture : Le Gard a autant contribué à la perte d'emplois durant la crise qu'il concentre d'emplois salariés dans la région.

Les services, hors intérim, limitent les dégâts au milieu et en fin de période

Au cours des six premiers mois de la crise, entre avril et septembre 2008, l'emploi salarié des secteurs marchands évolue plus défavorablement en Languedoc-Roussillon qu'en France (graphique 2). La région perd plus de 9 000 emplois salariés (soit - 1,7 % contre - 0,8 % au niveau national).

Durant cette période, en Languedoc-Roussillon, l'indus-

L'économie du Languedoc-Roussillon avant la crise

Population et surtout activité ont tendance à se concentrer sur le littoral et au Sud-Est d'une ligne Sète-Montpellier-Bagnols, au débouché de l'axe Rhône-Méditerranée. Le bassin d'emploi de Montpellier, capitale régionale, a le plus profité de cette dynamique tandis que les bassins de l'arrière-pays connaissent un certain déclin.

Depuis les années 90, la région se caractérise par une croissance démographique particulièrement soutenue, alimentée à 90% par l'excédent migratoire. Un taux annuel moyen de progression de 1,1% entre 1990 et 2006, la situe au premier rang des régions métropolitaines. Cette croissance de la population s'est accélérée depuis 1999. L'Hérault, qui regroupe 40 % des habitants de la région, constitue toujours le moteur et le pôle principal, notamment dans l'espace urbain Montpellier-Sète-Lunel.

Porté par cette attraction démographique, l'emploi total, public et privé confondus, se maintient sur une tendance ascendante soutenue pour atteindre 950 900 emplois fin 2007. Les professions supérieures et intermédiaires, du secteur public comme du privé, ont connu les plus fortes progressions.

En lien avec cette croissance de population, les secteurs des services aux particuliers, du commerce, du bâtiment et des travaux publics se sont fortement développés ainsi que le tertiaire non marchand. Hôpitaux, collectivités territoriales, grands centres commerciaux, sont parmi les plus importants employeurs. Les pôles de recherche publique, agronomique et médicale, et les universités constituent un facteur supplémen-

taire d'attraction : environ 90 000 étudiants et élèves de l'enseignement supérieur relèvent de l'Académie.

L'agriculture, autour d'un vignoble en forte réduction de superficie, mais en partie replanté en cépages de qualité et en cultures maraîchères et fruitières, occupe une place importante. Le tourisme, activité très saisonnière et très concentrée sur le littoral, est une composante de l'économie locale.

En revanche, la région souffre de son tissu industriel peu développé, constitué de petites ou très petites entreprises et dont les quelques grandes unités n'échappent pas à des restructurations. Portés par la croissance démographique, le tertiaire et le bâtiment créent des emplois. L'industrie, au contraire en perd et sa part dans la valeur ajoutée n'est que de 13 %, la plus faible des régions. Le tissu des entreprises est assez peu diffus et le Gard Rhodanien rassemble les principales implantations industrielles de la région.

En dépit de son dynamisme économique, la région ne parvient pas à faire décoller son PIB par habitant parmi les plus faibles de France métropolitaine (devant la Corse). Le taux de chômage est, lui, le plus élevé de l'Hexagone. Les difficultés de l'insertion professionnelle sont également illustrées par le fort contingent de RMistes.

Le revenu disponible par habitant situe la région au 20^{ème} rang français, 10 % en dessous de la moyenne nationale. Dans la région, les prestations sociales représentent 36 % des ressources des ménages contre 31 % au niveau national, illustrant le rôle important des transferts sociaux, retraites et aides aux chômeurs, dans l'économie régionale.

trie et l'intérim contribuent moins aux destructions d'emplois (30 % à eux deux contre 70 % au niveau national). En revanche, les services marchands (hors intérim) sont davantage impactés au début de la crise (- 5 200 emplois, soit - 2,1 % contre - 0,1 % pour la France).

Au cours du dernier trimestre 2008, l'emploi se stabilise dans la région alors qu'il continue de baisser au même rythme en France.

Tableau 1 - Évolution de l'emploi salarié hors secteurs agricole et services non marchands d'avril 2008 à fin décembre 2009

	Industrie	Construction	Commerce	Services marchands hors intérim	Intérim (*)	Ensemble	Évolution relative en %
Aude	- 850	- 600	- 100	- 800	- 400	- 2 750	- 4,6
Gard	- 1 200	- 850	- 50	- 250	- 1 200	- 3 550	- 2,7
Hérault	- 650	- 1 700	- 750	1 000	- 2 500	- 4 600	- 2,0
Lozère	- 200	0	0	- 200	0	- 400	- 3,4
Pyrénées-Orientales	- 800	- 950	- 350	0	- 400	- 2 500	- 3,1
Languedoc-Roussillon	- 3 700	- 4 100	- 1 250	- 250	- 4 500	- 13 800	- 2,7
France métropolitaine	- 240 900	- 48 900	- 56 900	- 53 600	- 181 100	- 581 400	- 3,5

Source : Insee - Estimations d'emplois

(*) L'intérim relève du secteur des services. Emploi plus flexible et plus précaire, nous l'avons isolé ici pour mettre en lumière sa contribution aux évolutions de l'emploi.

Ainsi en Languedoc-Roussillon, la croissance des effectifs dans les services marchands et leur quasi-stabilité dans le commerce font plus que compenser la poursuite de la nette détérioration dans l'industrie et la construction, ainsi que dans les formes d'emploi précaire.

Durant les neuf premiers mois de l'année 2009, la chute de l'emploi salarié marchand est plus contenue qu'au niveau national (- 1,7 % contre - 2,1 %). Durant cette période, tous les secteurs perdent des emplois avec cependant une reprise dans l'intérim à partir du deuxième trimestre.

La fin d'année 2009 est moins noire pour la région. Les services marchands regagnent près de 3 000 emplois, le

commerce plus de 700, l'intérim se stabilise mais les effectifs dans l'industrie et la construction continuent de baisser. Au total, le Languedoc-Roussillon regagne 3 100 emplois (+ 0,6 %) au dernier trimestre 2009 alors que l'emploi salarié stagne au niveau national (- 0,2 %) en dépit d'une nette reprise de l'intérim.

C'est ce dernier trimestre, notamment dans les «autres services» (arts, spectacles, activités récréatives, activités associatives, services à la personne, activités des ménages en tant qu'employeurs, activités extra-territoriales) dans tous les départements qui permet d'aboutir à une moindre diminution des effectifs salariés sur l'ensemble de la période (d'avril 2008 à fin décembre 2009) qu'au niveau national.

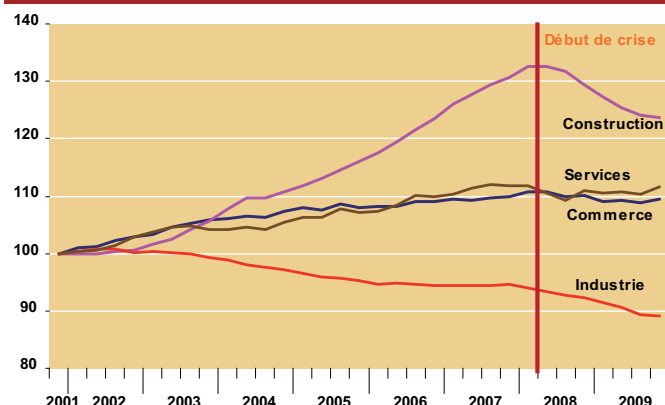
Globalement, de par son poids dans l'économie régionale, le tertiaire contribuait très largement à la croissance de l'emploi avant la crise.

Ses effectifs sont sensiblement les mêmes en avril 2008 et en décembre 2009, mais avec de fortes fluctuations trimestrielles. Il ne permet donc pas, sur la période, de compenser les pertes d'emplois des autres secteurs.

C'est le secteur de la construction qui est le plus affecté avec une perte prononcée d'emplois alors que c'était un moteur régional avant la crise (graphique 4). Enfin, l'entrée dans la crise a accentué le rythme des pertes d'emploi tendancielle de l'industrie.

Graphique 4 - Évolution de l'emploi salarié, hors interim, en Languedoc-Roussillon

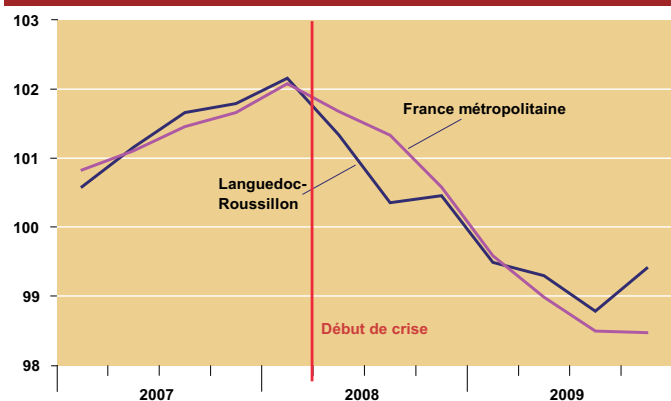
Données CVS Base 100 au dernier trimestre 2001



Source : Insee - Estimations d'emplois

Graphique 2 - Évolution de l'emploi salarié marchand
Données corrigées des variations saisonnières

Base 100 au 4^{ème} trimestre 2006



Source : Insee - Estimations d'emplois

Les effectifs dans le secteur industriel continuent leur décroissance

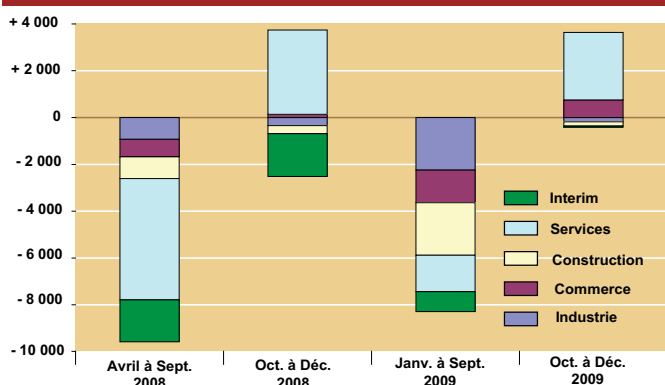
Dans la région, fin 2009, l'industrie concentre 13,6 % des effectifs salariés marchands. Cette part est nettement plus faible qu'en France (21,2 %). Comme au niveau national, le secteur industriel a connu de fortes baisses d'emplois depuis le deuxième trimestre 2008. Cette baisse fait suite à une décroissance engagée depuis de nombreuses années.

Seul le sous-secteur de l'énergie, et notamment la distribution d'électricité, a créé des emplois (+ 550).

La chute de l'emploi, depuis plusieurs années, dans les industries agro-alimentaires a été particulièrement aggravée par la crise.

Graphique 3 - Évolution de l'emploi salarié depuis le début de la crise en Languedoc-Roussillon

Unité : nombre

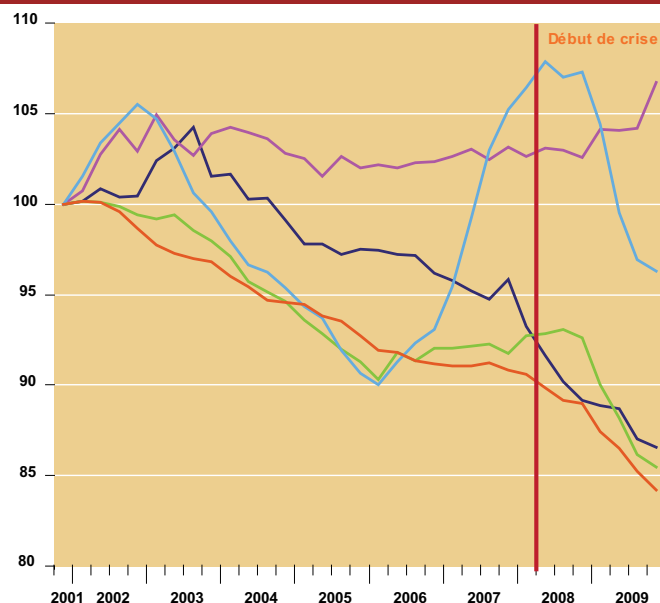


Source : Insee - Estimations d'emplois

Note de lecture : Entre le 1er avril et le 30 septembre 2008, le Languedoc-Roussillon a perdu 9 100 emplois salariés dans le secteur marchand non agricole dont 5 200 dans les services hors intérim.

Graphique 5 - Évolution de l'emploi salarié marchand dans l'industrie en Languedoc-Roussillon

Données CVS base 100 au dernier trimestre 2001



— Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac
— Cokéfaction et raffinage, industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution
— Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques; fabrication de machines
— Fabrication de matériels de transport
— Fabrication d'autres produits industriels

Source : Insee - Estimations d'emplois

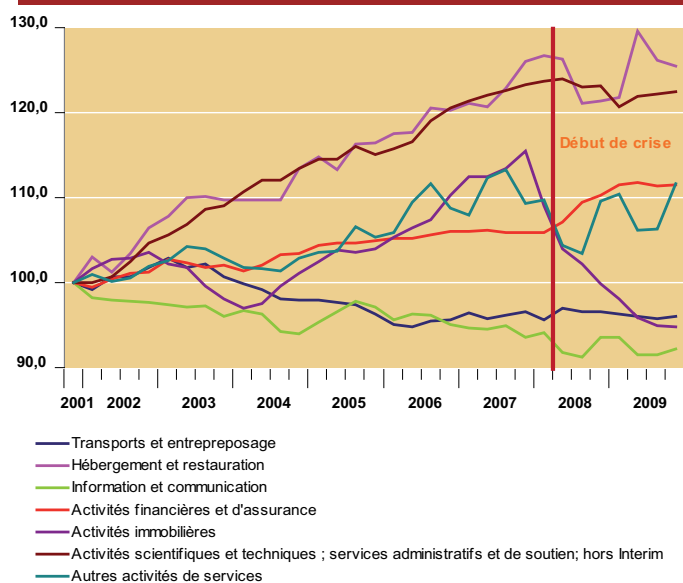
La hausse d'emplois dans les activités financières compense la baisse dans les activités immobilières

Les effectifs salariés dans les services marchands, qui concentrent près de la moitié des emplois dans la région, sont pratiquement identiques entre le début de la crise et la fin de l'année 2009. Cependant, cette stabilité apparente gomme des évolutions contrastées selon les secteurs. En particulier, le secteur des activités immobilières a perdu 1 200 emplois alors que celui des activités financières et d'assurances en gagnait 1 100. L'amélioration au dernier trimestre 2009 est à mettre essentiellement au compte des « autres activités de services », notamment des organisations associatives.

Fin 2009, l'emploi salarié dans le secteur de l'hébergement-restauration est à peu près au même niveau qu'à la fin du premier trimestre 2008, début de la crise. Mais cette stabilité cache des fluctuations assez importantes avec notamment une nette amélioration au deuxième trimestre 2009. La bonne saison touristique, notamment dans les campings durant l'été 2009 et la baisse de la TVA dans la restauration à partir du 1^{er} juillet, ont limité les destructions d'emplois dans le secteur. Les ménages métropolitains ont, en effet, souvent choisi une destination estivale plus proche de chez eux.

Graphique 6 - Évolution de l'emploi salarié dans les services en Languedoc-Roussillon

Données CVS base 100 au dernier trimestre 2001



Source : Insee - Estimations d'emplois

Plus de 4 000 emplois perdus dans la construction, 1 200 dans le commerce

La construction constituait un des moteurs de la croissance de l'emploi depuis le début des années 2000 en Languedoc-Roussillon. Fin 2001, ce secteur concentrait 10 % de l'emploi salarié marchand contre 12 % six ans plus tard. Mais, depuis le deuxième trimestre 2008, la construction voit ses effectifs salariés chuter, deux fois plus fortement qu'au niveau national. Plus de 4 000 emplois ont ainsi disparu depuis le début de la crise alors que la population, donc la demande en logements, continue de croître.

Globalement, le secteur du commerce a perdu plus de 1 200 emplois depuis le début de la crise, soit une baisse de l'ordre de - 1,0 %, deux fois moindre qu'au niveau national. Cette évolution plus favorable dans la région traduit l'impact bénéfique de la croissance démographique sur l'activité de ce secteur. Par ailleurs, le commerce a aussi bénéficié de mesures gouvernementales, en particulier sur la vente des automobiles (Prime à la casse instaurée début décembre 2008 et reconduite avec une diminution de l'aide).

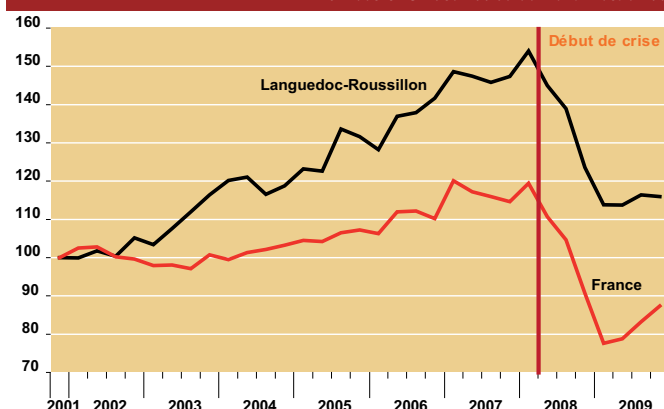
Réduction massive du nombre d'emplois d'intérimaires

Entre la fin du premier trimestre 2008 et la fin du premier trimestre 2009, la diminution de l'activité des entreprises et des établissements régionaux s'est traduite par une réduction massive du nombre d'emplois intérimaires (graphique 7).

L'emploi dans l'intérim (encadré page 6) ne concerne que 3 % des salariés du secteur marchand non agricole de la région. Avec 4 500 emplois perdus, il a cependant contribué pour près du tiers à la destruction d'emploi depuis le début de la crise.

Graphique 7
Évolution de l'emploi salarié intérimaire

Données CVS Base 100 au dernier trimestre 2001



Source : Insee - Estimations d'emplois

Tableau 2 - Évolution de l'emploi intérimaire en équivalent à temps plein de fin 2007 à fin 2009

	Languedoc-Roussillon (en %)	France métropolitaine (en %)
Industrie	- 24	- 37
Construction	- 29	- 21
Commerces	- 15	- 16
Services	- 5	- 17

Source : Pôle Emploi

En Languedoc-Roussillon, région peu industrialisée, la baisse de l'intérim sur deux ans est moins marquée dans ce secteur (- 24 %) que dans celui de la construction (- 29 %), à l'inverse de ce qui s'est passé au niveau national. C'est dans le secteur des services (tableau 2) que le volume de travail temporaire a le moins diminué.

D'avril 2008 à fin mars 2009, la chute de l'intérim a toutefois été moins brutale en Languedoc-Roussillon qu'au niveau national (- 26 % contre - 35 %).

Les jeunes de moins de 25 ans ont été les premières victimes. En Languedoc-Roussillon, le nombre d'emplois en équivalents temps plein a baissé de près de - 30 % pour les jeunes et de moins de - 25 % pour les personnes âgées de 25 ans et plus.

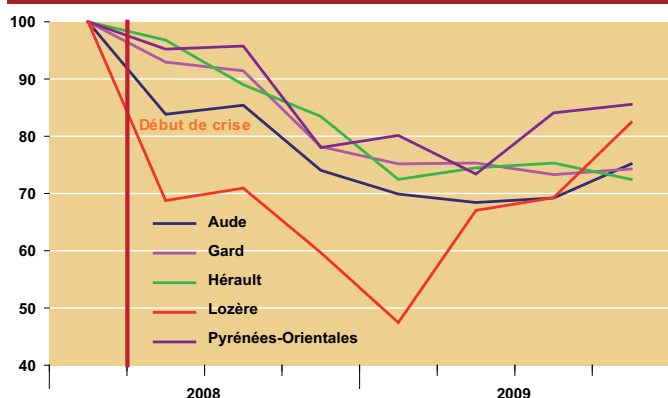
De fin mars 2009 à fin décembre 2009, l'intérim régional redémarre légèrement (+ 1,8 %), mais nettement moins qu'au niveau national (+ 12,5 %).

Tous les départements de la région ont subi un fléchissement de l'emploi intérimaire selon un profil assez proche. Il est cependant plus marqué en début de période dans le département de l'Aude. En Lozère, le faible volume de l'emploi intérimaire explique les fortes fluctuations à la baisse comme à la hausse (graphique 8).

L'emploi intérimaire dans le département des Pyrénées-Orientales en fin de période augmente de façon plus marquée que dans les autres départements de la région.

Graphique 8 - Évolution du nombre d'emplois intérimaires

Données CVS Base 100 au dernier trimestre 2008



Source : Insee - Estimations d'emplois

L'évolution des inscriptions comme demandeurs d'emploi à Pôle Emploi confirme la chute de l'activité intérimaire en 2008, puis la reprise en 2009 (graphique 9). Les inscriptions pour cause de fin de mission d'intérim aug-

Graphique 9 - Nombre d'inscriptions à Pôle Emploi suite à la fin d'une mission interim en Languedoc-Roussillon

Base 100 au dernier trimestre 2001



Source : Pôle Emploi

mentent dès mai 2008 et atteignent leur maximum cinq mois plus tard. L'accroissement sur un an atteint + 28 % en 2008.

La forte réactivité de cette forme d'emploi permet un retournement dès janvier 2009. Au total, le nombre d'inscriptions à Pôle Emploi suite à une fin d'intérim a chuté de - 30 % sur l'année 2009.

L'intérim en Languedoc Roussillon

■ Recours au travail temporaire moins important qu'au niveau national, tous secteurs confondus, et notamment dans l'industrie.

■ Forte utilisation du travail temporaire dans la construction.

Part de l'emploi intérimaire (emplois équivalents temps plein) dans l'effectif salarié au 1^{er} trimestre 2008

	Languedoc-Roussillon (en %)	France métropolitaine (en %)
Industrie	5,7	7,0
Construction	9,6	7,7
Commerces	1,5	1,7
Services	1,3	1,8
Ensemble	3,1	3,6

Sources : Insee - Pôle Emploi

■ Une moyenne d'âge des intérimaires plus élevée : 23 % des intérimaires de la région ont moins de 25 ans, contre 28 % en France métropolitaine

Répartition des intérimaires par tranche d'âge (1^{er} trimestre 2008)

	Languedoc-Roussillon (en %)	France métropolitaine (en %)
Moins de 25 ans	23	28
De 25 à 54 ans	73	69
55 ans et plus	4	3

Source : Pôle Emploi

Les contrats à durée déterminée sont moins touchés que l'intérim

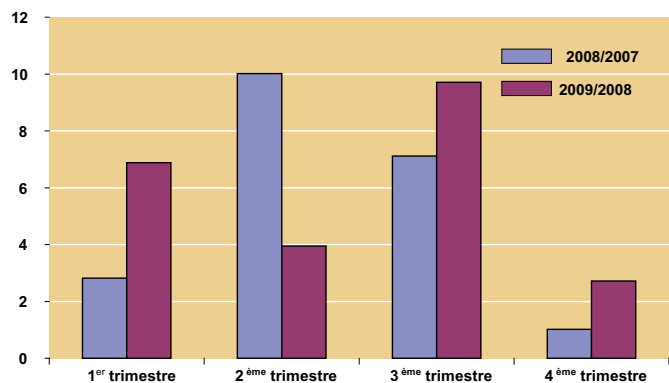
Les sources statistiques ne permettent pas de distinguer, au niveau de la région, les pertes d'emplois selon le type de contrats de travail (CDI, CDD, ...). Une façon indirecte de mesurer les effets de la crise sur les ruptures des contrats à durée déterminée consiste à examiner l'évolution des inscriptions à Pôle Emploi suite à une fin de CDD (graphique 10).

En début de crise, entre avril 2008 et la fin de l'année 2008, les entrées suite à une fin de CDD ont crû de + 5,2 % par rapport à la même période de l'année précédente alors que l'ensemble des nouvelles inscriptions n'avait augmenté que de + 3,1 %. En 2009, elles ont encore plus progressé (+ 6 %) mais à un rythme moins soutenu que celui de l'ensemble des entrées (+ 8,4 %).

La crise a donc touché aussi les personnes en CDD avec, comme pour l'intérim, une brusque montée à partir du deuxième trimestre 2008 mais de façon beaucoup moins marquée. La très forte augmentation des entrées suite à

une fin de contrat à durée déterminée au troisième trimestre 2009, là aussi comme pour l'intérim, est sans doute aussi liée à la forte fréquentation touristique.

Graphique 10
Évolution des entrées à Pôle Emploi à l'issue d'une fin de CDD en Languedoc-Roussillon
Unité : %



Note de lecture : En 2008, le nombre d'entrées à Pôle Emploi au cours du 1^{er} trimestre 2008 était supérieur de 2,8 % à celui du 1^{er} trimestre 2007.

Source : Pôle Emploi

Les jeunes, puis les seniors, premières victimes de la crise

En Languedoc-Roussillon, la dégradation du marché du travail a touché de plein fouet les jeunes, en proportion plus exposés aux emplois précaires (tableau 3). Ainsi, d'avril 2008 à avril 2009, alors que le nombre de demandeurs d'emploi⁽²⁾ a augmenté de + 13 %, la hausse atteignait + 25 % chez les jeunes de moins de 25 ans. En particulier, sur cette première année de crise économique, le nombre de jeunes hommes inscrits à Pôle Emploi a explosé : + 33 %.

Sur la période la plus récente (avril à décembre 2009), la crise rattrape les seniors : c'est chez les 50 ans et plus que le nombre de demandeurs d'emploi augmente le plus : + 12 % (contre + 7 % chez les 25-49 ans et + 5 % chez les moins de 25 ans). Les jeunes ont, en outre, bénéficié, durant cette période, de la reprise de l'emploi intérimaire.

La dégradation de l'emploi a touché davantage les hommes que les femmes, et ceci à tous les âges, en lien avec la destruction des emplois intérimaires et dans l'industrie plus masculinisés (tableau 4). Ainsi, en Languedoc-Roussillon, d'avril 2008 à décembre 2009, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de + 32 % pour les hommes, contre + 16 % pour les femmes. La part des hommes parmi les demandeurs d'emploi dans la région

atteint ainsi près de 51 % fin 2009, contre 47 % en avril 2008, soit une augmentation de près de 4 points (évolution du même ordre au niveau national).

Tableau 4 - Évolution des demandes en fin de mois par sexe

Données CVS - Unité : %

	Languedoc-Roussillon		France métropolitaine	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Avril 2008 à Avril 2009	+ 21,0	+ 9,1	+ 23,7	+ 9,3
Avril 2009 à Déc. 2009	+ 8,9	+ 6,4	+ 9,5	+ 7,1
Avril 2008 à Déc. 2009	+ 31,7	+ 16,1	+ 35,5	+ 17,1

Source : Pôle Emploi

(2) Dans tout l'article, les demandeurs d'emploi regroupent les catégories A, B et C. Fin 2009, ces trois catégories concentraient 88% des demandeurs d'emplois en Languedoc-Roussillon.

catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;

catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;

catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;

Depuis mi-2009, forte augmentation du chômage de longue durée

Ici aussi, la traversée de crise se décline en deux périodes. D'abord un recul de la part des chômeurs de longue durée (inscrits depuis au moins un an) dans le total des demandeurs d'emploi au cours de la première année de dégradation du marché du travail. Puis, une augmentation régulière depuis mi-2009, soit environ un an après le début de crise.

En Languedoc-Roussillon, de la fin du 1^{er} trimestre 2008 à la même période de 2009, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis moins d'un an a augmenté de + 14,5 %, contre + 7,2 % pour ceux inscrits depuis un an ou plus, soit une baisse de - 1,4 point de la part des chômeurs de longue durée (- 2,4 points au niveau national).

En 2009, ceux qui n'ont pas retrouvé d'emploi, parmi les nombreux inscrits du début de crise, deviennent chômeurs de longue durée. Dans le même temps, la hausse des entrées à Pôle Emploi ralentit. D'avril à fin décembre 2009, les inscrits depuis au moins un an augmentent de + 20,1 % contre + 5,8 % pour les demandeurs inscrits depuis moins d'un an, soit une part du chômage de longue durée en augmentation de + 2,7 points (+ 2,8 points au niveau national).

Au total, le profil de l'évolution du chômage de longue durée en Languedoc-Roussillon est proche du profil national (tableau 5).

Tableau 3 - Évolution des demandes en fin de mois par âge

Données CVS - Unité : %

	Languedoc-Roussillon			France métropolitaine		
	Moins de 25 ans	25 à 49 ans	50 ans et plus	Moins de 25 ans	25 à 49 ans	50 ans et plus
Avril 2008 à Avril 2009	+ 24,9	+ 12,9	+ 13,0	+ 29,5	+ 13,8	+ 12,4
Avril 2009 à Décembre 2009	+ 4,7	+ 7,2	+ 12,1	+ 4,7	+ 8,1	+ 13,2
Avril 2008 à Décembre 2009	+ 30,9	+ 21,1	+ 26,7	+ 35,6	+ 23,0	+ 27,2

Source : Pôle Emploi

Tableau 5 - Évolution des demandes en fin de mois par ancienneté d'inscription

Données CVS

	Languedoc-Roussillon			France métropolitaine		
	Moins d'un an (en %)	1 an et plus (en %)	Part d'un an et plus (en points)	Moins d'un an (en %)	1 an et plus (en %)	Part d'un an et plus (en points)
Evolution 1 ^{er} trim.2008/1 ^{er} trim.2009	+ 14,5	+ 7,2	- 1,4	+ 17,3	+ 4,9	- 2,4
Evolution 1 ^{er} trim.2009/4 ^{ème} trim.2009	+ 5,8	+ 20,1	+ 2,7	+ 6,6	+ 21,6	+ 2,8

Source : Pôle Emploi

L'augmentation du chômage de longue durée préfigure l'ampleur de la gestion sociale de la crise et ce d'autant plus que, fin 2008 dans la région, environ 30 % des demandeurs d'emplois ne sont pas indemnisés (chiffre comparable au niveau national).

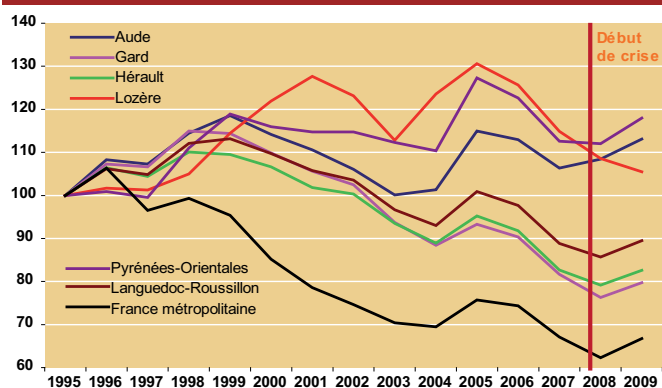
Nouvelle hausse des minima sociaux en 2009

Le nombre de chômeurs en fin de droit bénéficiaires de l'Allocation de Solidarité Spécifique est resté pratiquement stable entre fin 2007 et fin 2009. La hausse de 2009 a quasiment gommé la baisse de 2008.

L'Aude se distingue par un nombre de bénéficiaires de l'ASS en augmentation dès 2008, signe des faibles droits en indemnisation des nouveaux demandeurs d'emplois dans ce département (graphique 11). L'élévation du chômage de longue durée parmi les demandeurs d'emplois devrait avoir pour conséquence une poursuite de la hausse du nombre de bénéficiaires de l'ASS.

Graphique 11
Évolution du nombre de bénéficiaires de l'Allocation de Solidarité Spécifique

Unité : base 100 fin 1995



Source : DREES

Entre le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2009, le Languedoc-Roussillon compte 4 200 allocataires supplémentaires du Revenu de Solidarité Active, RSA « socle » (ex API-RMI), soit une augmentation de + 4,8 % en deux ans. Cette forte progression est néanmoins deux fois moins forte qu'au niveau national (+ 9,2%) grâce à une croissance assez faible dans le Gard (+ 2,0%) et dans l'Hérault (+ 3,5%).

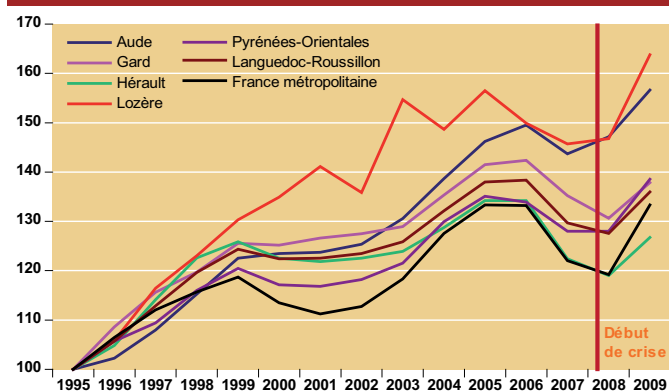
Sans doute à cause des effets retard (temps entre la perte d'emploi et l'entrée dans les minima sociaux), le nombre des allocataires RMI-API a poursuivi, en 2008, la

baisse amorcée deux ans plus tôt (- 1,7 % dans la région contre - 2,3 % au niveau national). Puis, il a fortement augmenté en 2009 (+ 6,6 %) notamment en Lozère et dans les Pyrénées-Orientales mais à un rythme moins élevé que pour la France métropolitaine (+ 9,2 %). Fin 2009, 7 % de la population du Languedoc-Roussillon est couverte ⁽³⁾ par le RSA socle contre 4 % au niveau national.

(3) la population couverte par le RSA socle regroupe l'allocataire et ses ayants-droits.

Graphique 12
Évolution du RSA socle (API+RMI)

Unité : base 100 fin 1995



Source : DREES

Forte augmentation du taux de chômage en Languedoc-Roussillon

Le Languedoc-Roussillon présente le plus fort taux de chômage des régions de France métropolitaine.

Dans la région, il s'élève à 13,3 % au quatrième trimestre 2009 contre 9,6 % pour la France. L'écart, qui atteint désormais 3,7 points, s'est creusé depuis le début de la crise.

En effet, entre le deuxième trimestre 2008 et le dernier trimestre 2009, le taux de chômage a augmenté de + 2,9 points en Languedoc-Roussillon contre + 2,4 points au niveau national.

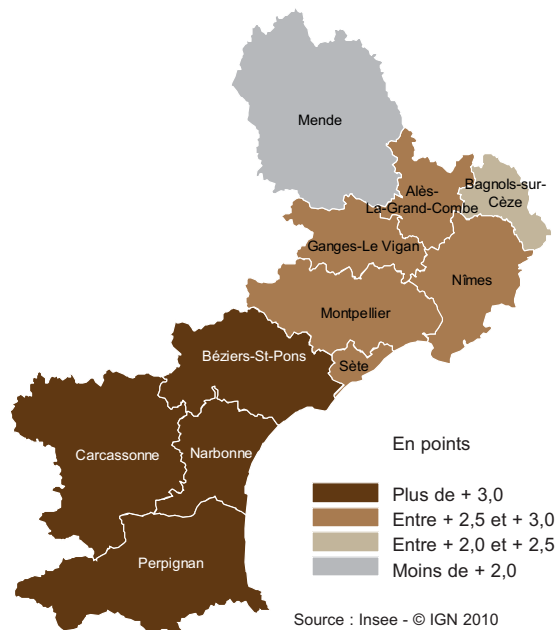
Cette forte reprise à la hausse du chômage régional fait suite, en dépit de quelques soubresauts (graphique 13), à une longue période de baisse depuis 1999. Fin 2009, le taux de chômage régional retrouve son niveau de la fin de l'année 2000 mais reste cependant inférieur aux taux de chômage observés dans les années 90.

L'Ouest de la région fortement affecté

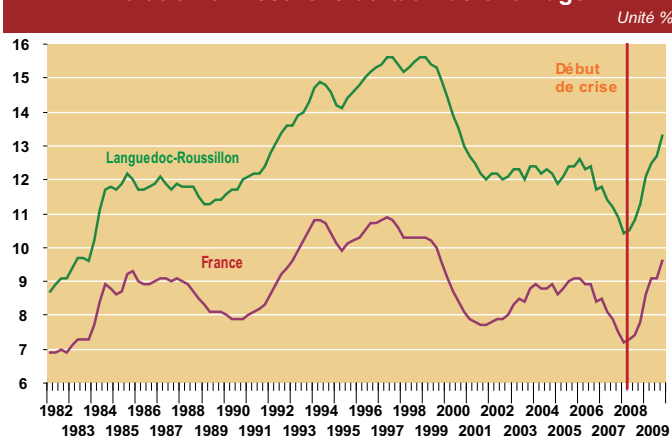
Les zones d'emploi ⁽⁴⁾ de l'Ouest de la région ont connu une plus forte croissance du chômage depuis le début de la crise (carte 2). Les zones d'emploi de Béziers-Saint Pons et de Perpignan sont les plus touchées avec + 3,6 points de chômage. A l'inverse, les zones d'emploi de Bagnols-sur-Cèze et de Mende ont été les plus épargnées.

(4) Les zones d'emploi sont des espaces géographiques à l'intérieur desquels la plupart des actifs résident et travaillent.

Carte 2 - Évolution du taux de chômage entre Avril 2008 et Décembre 2009



Graphique 13
Évolution trimestrielle du taux de chômage



d'Alès-La Grand-Combe et de Ganges-Le Vigan, qui avaient déjà connu de fortes mutations économiques avant la crise. Le moindre recours au chômage partiel dans la zone d'emploi de Béziers-Saint-Pons explique sans doute, en partie, cette forte hausse du chômage.

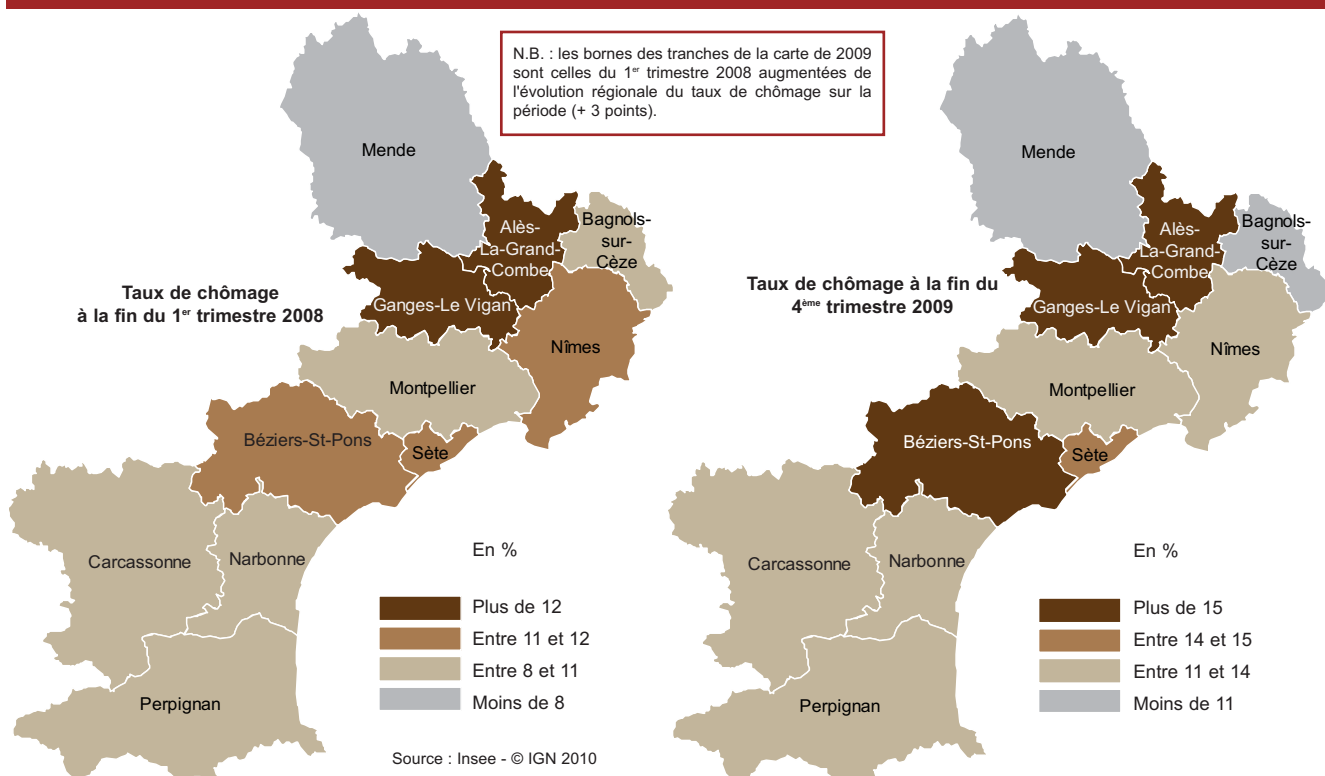
La crise modifie la carte du chômage

Ces évolutions ont modifié la carte du chômage régional depuis le début de la crise (carte 3). En particulier, la zone d'emploi de Béziers-Saint Pons présente désormais le plus fort taux de chômage devant les zones d'emploi

Face à la crise, l'État a mis en œuvre des mesures en faveur de l'emploi

L'État a activé et réactivé des dispositifs permettant soit de préserver l'emploi directement dans les entreprises, soit de les inciter à embaucher.

Carte 3 - La crise a modifié le rang des zones d'emploi dans la carte du chômage

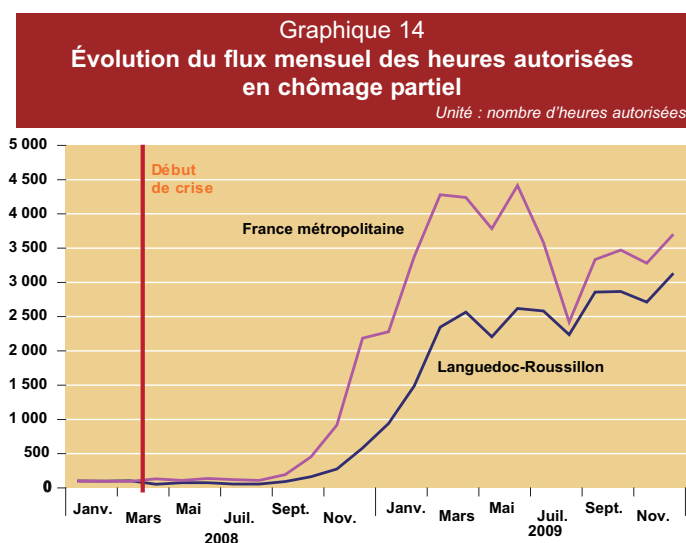


La mesure d'aide au chômage partiel a pour objectif premier de maintenir les salariés dans les entreprises. Le nouveau dispositif d'Aide à l'Embauche dans les Très Petites Entreprises, intégré au plan de relance de l'économie, cible la création de nouveaux emplois. Les contrats aidés, quant à eux, recherchent l'accès ou le retour à l'emploi de publics ciblés dans les secteurs marchands (CIE) et non marchands (CAE et CAV). La mise en œuvre de ces mesures a permis d'amortir les effets de la crise pour les salariés et pour les entreprises.

Le chômage partiel, tombé en désuétude ces dernières années, a été rapidement réactivé

Comme en France métropolitaine, les demandes de chômage partiel par les entreprises de la région ont fortement augmenté à partir de fin 2008 (graphique 14). La hausse du nombre d'heures autorisées en région a démarré plus lentement qu'en France métropolitaine. Elle a été également moins forte en raison notamment de la sous-représentation de l'industrie dans la région, secteur le plus utilisateur de la mesure (tableau 6).

Les autorisations accordées par les services de l'État ont représenté environ 2,8 millions d'heures cumulées de septembre 2008 à décembre 2009, soit environ 1% de celles autorisées en France, contre un poids régional de 2,4 % pour les suppressions d'emploi.



Près de 1 500 demandes ont été déposées par les entreprises de la région durant cette période.

Le nombre de demandes croît jusqu'en avril 2009, puis tend à se stabiliser à un niveau élevé avec une progression qui reste moindre qu'en France. Après la pose estivale, les rythmes des autorisations en Languedoc-Roussillon et en France métropolitaine sont assez proches, et toujours en progression en dépit de quelques signaux positifs en fin d'année.

Cette rapide augmentation, en huit mois, des demandes d'autorisation montre la grande réactivité des entreprises pour contrecarrer les destructions d'emplois.

Par ailleurs, cette mesure est surtout mobilisée de façon préventive. Tous secteurs confondus, environ un quart seulement des heures autorisées, et utilisables généralement sur deux ans, a été effectivement chômé avant fin décembre 2009.

Sur les deux années pleines 2008 et 2009 le nombre d'heures effectivement chômées équivaut, en prenant la durée annuelle légale du temps de travail, à plus de 200 équivalents temps plein (ETP).

L'industrie, très fortement utilisatrice de la mesure

Dans la région, ce sont avant tout les entreprises du secteur industriel qui ont déposé des demandes de chômage partiel. En effet, ce secteur concentre 56 % du total des heures autorisées alors que sa part dans l'emploi salarié ne s'élève qu'à 14 % (tableau 6).

Le chômage partiel

Le chômage partiel est un dispositif qui permet à une entreprise, en cas de difficultés économiques conjoncturelles, de réduire son activité en-dessous de l'horaire légal afin d'éviter des licenciements, tout en limitant la baisse de rémunération mensuelle de ses salariés. Il est activé en cas de perte de salaire imputable, soit à la fermeture temporaire de leur établissement ou partie d'établissement, soit à la réduction de l'horaire habituel de travail pratiqué dans l'établissement ou partie d'établissement en deçà de la durée légale de travail de 35 heures. Les salariés restent liés à leur employeur par un contrat de travail. Ils bénéficient dans ce cadre d'une indemnisation, financée par l'État.

Ce dispositif était, avant 2008, peu utilisé et les entreprises utilisatrices étaient très majoritairement issues du secteur industriel.

Un autre indicateur, le nombre d'heures autorisées de chômage partiel par salarié, permet de mesurer l'importance du recours à cette mesure. Avec en moyenne 22 heures autorisées par salarié, l'industrie apparaît là aussi comme le secteur qui sollicite le plus cette mesure dans la région.

Les deux secteurs industriels les plus demandeurs sont celui de la fabrication de matériel de transport, secteur faiblement représenté au niveau régional (moins de 1 % de l'effectif salarié total) et celui de la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques et de machines.

Les autres entreprises industrielles utilisent proportionnellement moins la mesure et notamment les industries agro-alimentaires. Le tertiaire a peu actionné le dispositif du chômage partiel. Avec, en moyenne, 7 heures autorisées par salarié, soit autant que dans la construction, le secteur du transport et de l'entrepôt se distingue par un recours au chômage partiel plus élevé.

Tableau 6 - Répartition sectorielle du chômage partiel

Unité : nombre et %

Secteurs d'activité (hors intérim)	Cumul des heures autorisées en 2008 et 2009	Poids du secteur en heures autorisées en %	Poids du secteur en effectif salarié en %	Nombre moyen d'heures autorisées par salarié	Perte d'emplois entre 2 ^{ème} trim. 2008 et fin 2009
Agriculture	45 000	2	-	-	-
Industrie	1 562 400	56	14	22	- 3 700
Fabrication denrées alimentaires, boissons, produits à base de tabac	101 300	4	3	6	- 1 200
Fabrication, équipements électriques, électroniques, informatique, machines	401 800	14	2	47	- 650
Fabrication matériel transport	132 400	5	0	66	- 200
Fabrication autres produits industriels	878 700	32	6	29	-2 200
Industries extractives, énergie, eau, gestion déchets et dépollution	48 200	2	3	4	+ 550
Construction	395 700	14	12	7	- 4 100
Tertiaire	786 100	28	73	2	- 1 500
Commerce réparation automobile et motocycles	142 900	5	24	1	- 1 250
Transport et entreposage	263 400	9	8	7	+ 150
Hébergement restauration	42 700	2	8	1	- 350
Information communication	33 200	1	3	2	- 300
Activités financières et assurance	4 400	0	4	0	+ 1 100
Activités immobilières	9 500	0	2	1	-1 200
Activités scientifiques techniques, services administratifs et de soutien	236 000	7	14	3	- 650
Autres activités de service	54 000	2	11	1	+ 1 000
Ensemble (hors intérim)	2 789 200	100	100	6	- 9 300

Source : DGEFP, INSEE (salariés hors secteurs agricoles, services non marchands et intérim)

Note de lecture : sur deux ans (2008 et 2009), les entreprises du secteur industriel ont été autorisées à utiliser 1 562 400 heures de chômage partiel, ce qui représente en moyenne 22 heures par salarié du secteur.

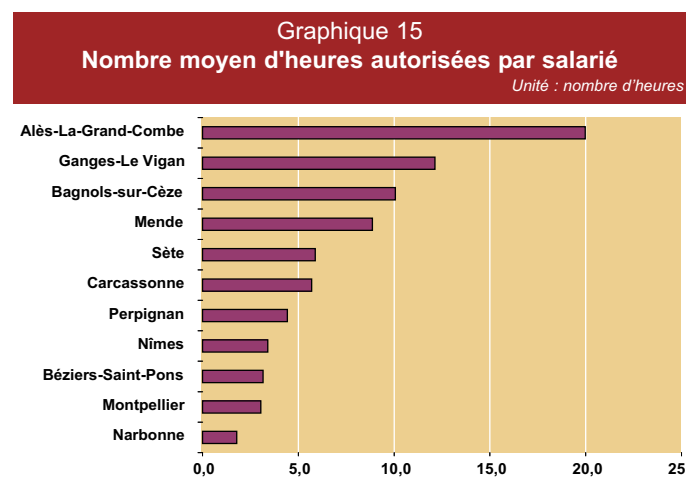
Alès-La Grand Combe, zone d'emploi qui recourt le plus au chômage partiel

Trois zones d'emploi de la région sont particulièrement concernées par les autorisations de chômage partiel : les zones d'Alès-La Grand Combe, de Ganges-Le Vigan et de Bagnols sur Cèze. Ces zones d'emploi de la région sont plus industrialisées et ont déjà été confrontées aux restructurations avant la période de crise.

Ainsi, dans la zone d'Alès-La Grand Combe, 20 heures de chômage partiel ont été autorisées en moyenne par salarié, tous secteurs confondus. Dans les zones de Ganges-

Le Vigan et de Bagnols sur Cèze, cette proportion s'élève respectivement à 12 heures et 10 heures par salarié (graphique 15).

Le graphique 16 illustre bien la plus forte utilisation du chômage partiel par les territoires les plus industriels. Par ailleurs, la moindre hausse du taux de chômage dans ces zones fait écho au caractère préventif du recours au chômage partiel.



Source : Direccte

Graphique 16
Recours au chômage partiel et augmentation du taux de chômage

Unité : nombre d'heures



Source : Insee

Note de lecture : La zone d'emploi de Béziers-Saint-Pons a vu son taux de chômage augmenter plus que la moyenne (partie haute du graphique) alors que son taux d'heures autorisées de chômage partiel par salarié est beaucoup plus faible (partie gauche du graphique).

**Tableau 7 - Embauches réalisées dans le cadre de l'aide aux très petites entreprises
Cumul du 19 décembre 2008 à fin décembre 2009**

	Aude	Gard	Hérault	Lozère	Pyrénées-Orientales	Languedoc-Roussillon		
						Total	Dont CDI en %	Dont CDD en %
Demandes acceptées	7 261	12 679	21 191	1 875	12 494	55 500	30	70

Source : Pôle Emploi

Le dispositif d'aide à l'embauche dans les très petites entreprises très utilisé en Languedoc-Roussillon

En Languedoc Roussillon, 55 500 embauches ont bénéficié du dispositif d'exonération de cotisations sociales dans les très petites entreprises de la région au cours de l'année 2009, soit 7 % des embauches liées à ce dispositif en France.

Plus de 16 000 embauches ont été réalisées dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée.

Même en faisant l'hypothèse d'un effet d'aubaine (l'embauche aurait eu lieu sans la mesure) et d'un effet de substitution (remplacement d'un salarié par un autre), cette mesure a sans doute amorti les pertes d'emplois salariés constatées en 2008 et 2009.

Le nombre d'embauches réalisées correspond en moyenne à une embauche par TPE de la région. Rapporté au nombre d'entreprises utilisatrices, une TPE sur trois a réalisé au moins deux embauches au titre de cette mesure dans l'année.

L'aide à l'embauche dans les très petites entreprises

A partir de décembre 2008 jusqu'au 30 juin 2010, une aide exceptionnelle exonère totalement les entreprises de moins de 10 salariés des cotisations sociales pendant un an pour toute embauche réalisée au niveau du SMIC. L'aide est ensuite dégressive jusqu'à 1,6 SMIC.

Cette mesure a pour objectif de permettre aux très petites entreprises de poursuivre leurs embauches dans un contexte économique dégradé.

Les contrats aidés ont doublé dans le secteur marchand

Dans le secteur marchand l'État, en 2009, a financé 4 500 nouveaux CIE (contrat initiative emploi) en Languedoc-Roussillon. C'est un peu plus du double de l'année antérieure (tableau 8). Cette augmentation est forte mais elle est inférieure à celle constatée pour l'ensemble de la France. En effet, au niveau national, près de 100 000 CIE ont été signés en 2009, soit 2,8 fois plus qu'en 2008.

La région avait déjà mis en place un nombre important de CIE avant la crise pour abaisser son taux de chômage structurellement plus élevé.

Tableau 8 - Embauches cumulées en CIE par département

	2007	2008	2009	Evolution 2009/2008 en %
Aude	317	399	741	+ 86
Gard	630	567	1 041	+ 84
Hérault	985	778	1 825	+ 135
Lozère	79	92	131	+ 42
Pyrénées-Orientales	282	250	762	+ 205
Languedoc-Roussillon	2 293	2 086	4 500	+ 116
France métropolitaine	37 077	35 446	99 600	+ 181

Source : ASP/traitement DARES

La moindre hausse du nombre de CIE en Languedoc-Roussillon réduit les différences avec les autres régions. Les CIE de la région représentent 6 % des CIE signés en France en 2008 contre 4,5 % en 2009. Pour mémoire, l'emploi salarié marchand régional représente 3,1 % du national.

De la même façon, les différences entre les publics attractifs se réduisent en 2009 par rapport aux autres régions, que ce soit selon le niveau de formation, le sexe ou l'âge.

En phase avec leur plus forte exposition aux pertes d'emplois, les jeunes ont fortement bénéficié de la hausse des CIE. Ils passent de 29 % de la population bénéficiaire à 48 % en un an (respectivement 38 % et 50 % en France). Les seniors restent cependant en Languedoc-Roussillon une population plus concernée par ce type de contrat (23 % en fin 2009 contre 19 % en France).

Les différences entre les départements de la région s'estompent également. La forte augmentation du nombre de CIE dans les Pyrénées-Orientales peut s'expliquer par la faiblesse du nombre de contrats mis en place antérieurement. En fin 2009, le nombre de contrats dans les Pyrénées-Orientales est ainsi quasi-équivalent à celui de l'Aude.

Dans le secteur non marchand, le dispositif d'accompagnement dans l'emploi (Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi et Contrats d'Avenir), a évolué de façon moins marquée pendant la période.

Tableau 9 - Contrats du secteur non-marchand par département employeur

	2007	2008	2009	Evolution 2009/2008 en %
Aude	2 893	2 112	2 568	+ 21,6
Gard	5 617	4 609	5 524	+ 19,9
Hérault	7 420	6 117	7 602	+ 26,3
Lozère	717	547	728	+ 33,1
Pyrénées-Orientales	3 548	2 924	3 512	+ 20,1
Languedoc-Roussillon	20 195	16 209	19 934	+ 23,0
France métropolitaine	361 121	275 380	357 692	+ 29,9

Source : ASP/traitement DARES

Le nombre de contrats a augmenté de 3 700 entre 2008 et 2009. De même que pour le CIE, il a moins crû en Languedoc-Roussillon qu'en France, mais les contrats aidés du secteur non marchand signés, dans la région, en 2009 représentent plus de 5 % de ceux signés au niveau national.

Au total, les politiques d'emploi ⁽⁵⁾ ont permis d'amortir les effets de la crise : le chômage partiel effectivement réalisé équivaut à la sauvegarde de plus de 200 ETP, 4 500 nouveaux contrats aidés ont été signés en 2009 dans le secteur marchand et environ 20 000 dans le sec-

teur non marchand. Enfin, les très petites entreprises ont largement bénéficié (55 000 embauches dont 16 000 en contrat à durée indéterminée) des exonérations de cotisations sociales dans le cadre du plan de relance de l'économie. Ces dispositifs ont permis de limiter les destructions d'emplois (près de 14 000 dans la région entre le début de la crise et fin 2009) et de contenir la hausse, déjà importante, du taux de chômage.

(5) En l'absence de statistiques, l'utilisation de la flexibilité interne (ex RTT, non remplacement départ à la retraite,...) n'est pas prise en compte ici.

Les contrats d'aide à l'emploi

Depuis les Travaux d'Utilité Collective (TUC) et les SIVP de la fin des années 1970 jusqu'au Contrat unique d'insertion (CUI) entré en vigueur au 1^{er} janvier 2010, en passant par les emplois-jeunes de 1997 à 2002, les contrats d'aide à l'emploi se succèdent depuis plus de 30 ans, généralement associés à un plan d'amélioration de l'emploi (Pacte pour l'emploi des jeunes fin 1970, loi quinquennale pour l'emploi en 1993, Plan de cohésion sociale en 2005, généralisation du RSA fin 2008...).

Dans la période récente, quatre principaux contrats ont été mis en place dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale (2005-2009) :

- le contrat initiative emploi (CIE) et le contrat insertion-revenu minimum d'activité (CI-RMA) dans le secteur marchand (employeurs privés),
- le contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) et le contrat d'avenir (CAV) dans le secteur non marchand (associations, collectivités locales, établissements publics, structures d'insertion par l'activité économique - ateliers et chantiers d'insertion).

Depuis le 1^{er} janvier 2010 : le contrat unique d'insertion (CUI)

Créé par la loi sur le Revenu de solidarité active (RSA), le CUI se substitue aux quatre contrats du Plan de Cohésion Sociale. Il prend la place du CIE dans le secteur marchand et du CAE dans le secteur non marchand. Le CI-RMA et le contrat d'avenir disparaissent.

Comme ses prédécesseurs, il vise à faciliter l'insertion professionnelle ou la reprise d'emploi des personnes exclues du marché du travail.

Les prescripteurs sont toujours les missions locales (pour les jeunes), les Conseils Généraux (pour les bénéficiaires du RSA qu'ils financent), Pôle Emploi (pour les chômeurs)...

Une convention entre le salarié, l'employeur et l'État (ou le Conseil Général) est conclue préalablement à la signature du contrat.

L'Agence de Services et de Paiement (ASP, ex Cnasea) est mandatée pour assurer l'information des bénéficiaires, l'instruction, le paiement et le contrôle des dossiers. L'ASP produit in fine les statistiques à partir des conventions individuelles d'embauches.

Les publics éligibles au contrat unique d'insertion sont définis au niveau régional par les services de l'État.

L'employeur bénéficie d'exonération de cotisations sociales, de la taxe sur les salaires et de la taxe d'apprentissage, ainsi que d'une aide financière de l'État, qui est modulée en fonction du secteur d'activité, des actions d'accompagnement et des difficultés rencontrées antérieurement par le bénéficiaire.

Le CUI comprend plusieurs innovations :

- la possibilité pour un salarié en CUI de bénéficier du RSA en complément de ses revenus du travail,
- la durée hebdomadaire de travail modulable entre 20 et 35 heures par semaine,
- la découverte de l'entreprise facilitée par l'ouverture de périodes d'immersion en cours de CUI,
- les modalités de renouvellement assouplies pour certaines personnes présentant des difficultés particulières (personnes de plus de 50 ans, travailleurs handicapés) ou en cours de formation.

Un degré de souplesse supplémentaire sera expérimenté pour les personnes en situation de grande exclusion : certaines structures d'insertion par l'activité économique seront autorisées à titre expérimental à adapter les paramètres des contrats aidés en fonction du parcours des personnes, pour leur permettre à terme d'accéder durablement à l'emploi.

Pour en savoir plus

Publications nationales

- Une demande sans tonus en Europe, *Insee, Note de conjoncture* - Mars 2010
- Les conséquences de la crise sur l'emploi dans les régions ; *Insee Première* n°1295, - Mai 2010
- Au milieu du gué, *Insee, Note de conjoncture* - Juin 2010

Publications régionales

- Face à la crise, Provence-Alpes-Côte d'Azur résiste mieux ; Insee PACA, *SUD INSEE l'essentiel* n°141, Mai 2010
- La crise et le marché de l'emploi en Auvergne; Insee Auvergne, *Les Dossiers* n° 27 - Juin 2010
- Une traversée de crise plus difficile; Insee Poitou-Charentes, *Décimal* n°305 - Mai 2010
- 2008-2009 : sept trimestres de crise en Bourgogne ; Insee Bourgogne, *Dimensions* n°159 - Mai 2010
- Crise économique et financière : Midi-Pyrénées relativement épargnée ; Insee Midi-Pyrénées, *6 pages* n°126 - Mai 2010
- Crises et territoires - La Lorraine : une des régions qui ont le plus souffert de la crise ; Insee Lorraine, *Économie Lorraine* n° 217 - Mai 2010
- Retour sur la crise de 2008-2009 en Haute-Normandie : L'emploi résiste en 2008 mais décroche en 2009 ; Insee Haute-Normandie, *Aval* n°95 - Mai 2010
- Crise en Pays de la Loire : industrie et intérim dans la tourmente ; Insee Pays de Loire, *Études* n°88 - Mai 2010
- Crise et territoires : l'emploi limousin dans la tourmente ; Insee Limousin, *Focal* n°65 - Mai 2010
- La crise modifie la carte du chômage en Rhône-Alpes ; Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Analyses* n°127 - Mai 2010
- La Franche-Comté fortement impactée par la crise ; Insee Franche-Comté, *Info Web* n°66 - Mai 2010
- Impact de la récession économique sur l'emploi et le chômage en Nord-Pas-de-Calais ; Insee Nord-Pas-de-Calais, *Pages de Profil* n°71 - Mai 2010
- Crise économique 2009 : La Picardie dans la tourmente ; Insee Picardie, *Analyses* n°46 - Mai 2010
- La Champagne-Ardenne face à la crise - Morose avant la crise, le marché de l'emploi se dégrade fortement ; Insee Champagne-Ardenne, *Flash* n°122 Juin 2010
- Le Centre parmi les régions industrielles les moins éprouvées par la crise ; Insee Centre, *Info* n°162 - Mai 2010
- En Île-de-France, l'emploi résiste mieux à la crise ; Insee Île-de-France, *A la page* n°335 - Mai 2010
- La Basse-Normandie et la crise : Un impact comparable au niveau national ; Insee Basse Normandie, *Cent pour Cent* n°201 - Juin 2010
- Le chômage aquitain dans la tendance nationale, malgré un contexte moins défavorable ; Insee Aquitaine, *Le quatre pages* n°190 - Mai 2010
- La Corse résiste mieux à la crise que les autres régions françaises ; Insee Corse, *Quant'île* n°11 - Juin 2010
- Les répercussions de la crise sur l'emploi en Alsace ; Insee Alsace, *Chiffres pour l'Alsace* n°10 - Juin 2010

En Languedoc-Roussillon

- L'année économique et sociale 2009 en Languedoc-Roussillon, Insee Languedoc-Roussillon, *Repères Synthèse* n°3 - Avril 2010
- Bulletin trimestriel de conjoncture de l'Insee du Languedoc-Roussillon, Insee Languedoc-Roussillon, *Repères Conjoncture* n°6 - Juin 2010



www.insee.fr

Directeur de la publication : Francis Vennat

INSEE Languedoc-Roussillon — 274, allée Henri II de Montmorency — 34064 Montpellier CEDEX 2

Téléphone : 04 67 15 70 00 — Télécopie : 04 67 15 71 71 — Information du public^(*) :

Service Insee Contact Tél : 09 72 72 40 00 (tarification "appel local") - Mél : insee-contact@insee.fr

Exemplaire non destiné à la vente

ISSN n° 1286-4218

© INSEE 2010